

COMMISSION SPORTIVE

C/o Scuderia Taifyn, case postale 1397, 2301 La Chaux-de-Fonds

www.scuderia-taifyn.net



DERNIERES INSTRUCTIONS

Course automobile Régionale du BAS - MONSIEUR

Vous trouverez ci-après les dernières instructions, l'horaire, ainsi que la liste des inscrits.

Vérification Admin / Techn. des véhicules	No:	10 à 19	=	07h00 – 07h10
«	«	«	«	No: 21 à 28 = 07h10 – 07h20
«	«	«	«	No: 31 à 36 = 07h30 – 07h40
«	«	«	«	No: 40 à 49 = 07h40 – 07h50
«	«	«	«	No: 60 à 78 = 07h55 – 08h20
«	«	«	«	No: 80 à 90 = 08h30 – 08h40
«	«	«	«	No: 91 et 1 à 3 = 08h40 – 08h50

- 1) Vous êtes priés de respecter votre heure de vérification.
 - a) Fermeture du contrôle administratif : 09H00
 - b) Fermeture du contrôle technique: 09H15
- 2) COMMISSAIRES
 - Jury : R. Piquerez, D. Lenglet, D.Pétignat, T. Eichholzer
 - Technique : (CSN) Thomas Eichholzer, Jean-Pierre Humbert-Droz
- 3) CANTINE

A côté du restaurant du Sapin (Bas-Monsieur) situé à proximité du départ et une seconde à l'épingle de l'Ecole vous permettront de vous ravitailler.
- 4) HORAIRE ET REMISE DES PRIX

07H00 – 08H50	Vérifications administratives et techniques officielles.
08H30 – 12H00	Essais officiels.
13H30 – 16h30	Manches de course.
1 heure après affichage	Remise des prix
- 5) ESSAIS ET COURSE

3 essais et 3 manches de course sont prévus, TOUTEFOIS en fonction d'incidents survenus lors des essais ou course, le 3ème essais ou la 3^{ème} manche course, pourra être annulé.

Le classement sera établi d'après le temps de la meilleure manche, incluses-les éventuelles secondes de pénalisation. En cas d'égalité de temps, le temps de la meilleure manche suivante sera déterminant.
- 6) PLAQUES MINERALOGIQUES

La circulation sur la voie publique des véhicules non munis de plaques est strictement interdite. Les véhicules non immatriculés sont à décharger au parc des voitures et ont l'interdiction de sortir de l'enceinte du parcours.
- 7) VEHICULES TRANSPORTES SUR REMORQUE + BRUIT

Les remorques doivent IMPERATIVEMENT être déposées au parc prévu à cet effet. Un contrôle du BRUIT pourrait être effectué !
- 8) PERMANENCE TELEPHONIQUE

Une permanence téléphonique est assurée pendant la manifestation au numéro de Natel suivant : 079.206.80.93.
- 9) PAPIERS OFFICIELS

Licence – Permis de conduire – Papier(s) de la voiture seront présentés au contrôle administratif. Une caution de **100.- frs** sera exigée pour non-présentation d'un document.

DEPART REFUSE SI PAS PERMIS DE CONDUIRE / PERMIS DE CIRCULATION (LOC)
- 10) EQUIPEMENT

Combinaison et casque homologué (<http://www.motorsport.ch/fr/automobile/reglements>)
- 11) PARC

Tous les pilotes se trouveront à leur voiture 15 minutes avant l'heure indiquée à l'horaire les concernant, et se conformeront aux ordres des commissaires.

12) PANNEAU D’AFFICHAGE OFFICIEL

Toutes les communications et décisions seront affichées au panneau situé à proximité de la ligne de départ (Officiel) et à proximité du Restaurant du Sapin.

13) DISTRIBUTION DES PRIX

- **Cantine à proximité du Restaurant du Sapin.** Les prix non retirés ne seront pas envoyés.

14) BRIEFING PILOTES A PROXIMITE DE LA LIGNE DE DEPART

- **Catégorie Loc 1 et 2 No 10 à 28 = 08h15**
- **Catégories Loc 3 et 4 No 31 à 49 = 08h45**
- **Catégories Ss à IS No 60 à 78 = 09h15**
- **Catégories E1 à D/E No 80 à 91 et 1 à 3 = 10h05**

PRESENCE INDISPENSABLE

Les Brenets, le 07.10.2018

Dans l'attente de vous retrouver le week-end prochain, nous vous prions de recevoir, chers pilotes, nos salutations amicales et sportives.

Le Directeur de Course :
Philippe Girardin

Natel 079/206.80.93

HORAIRE

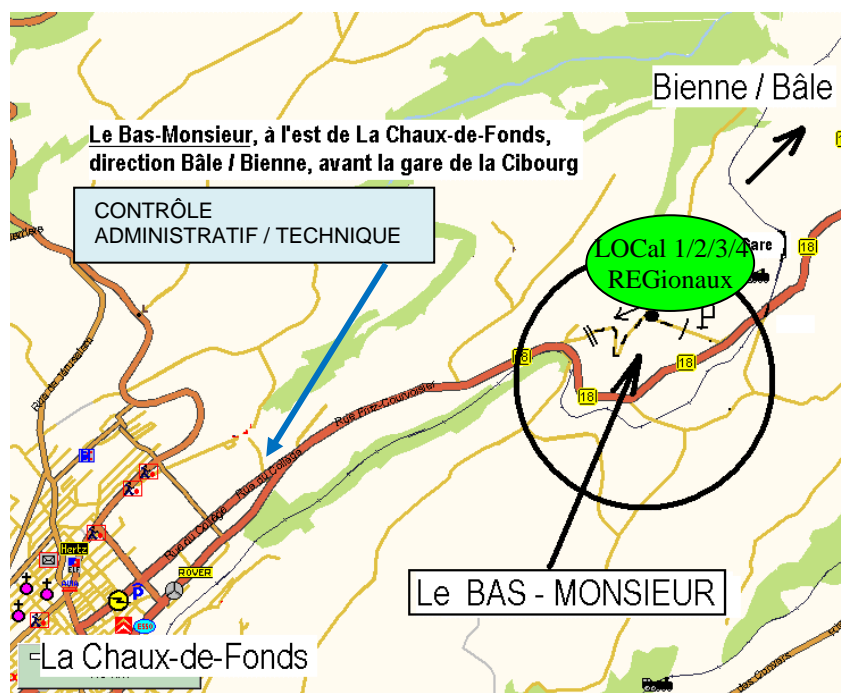
Catégorie	Numéros	Briefing	Essais 1 (reconnaissance)	Essais 2	Essais 3	Pause	Course 1	Course 2	Course 3
LOC 1 et 2	10 à 28	08h15	08h30	08h45	11h05		13h30	14h30	15h30
LOC 3 et 4	31 à 49	08h45	09h00	09h15	11h15		13h40	14h40	15h40
S.s à IS	60 à 78	09h15	09h30	09h55	11h20		13h50	14h50	15h50
E1 à D/E	80 à 91 et 1 à 3	10h05	10h20	10h45	11h30		14h00	15h00	16h00
						12h00			
						13h30			
Résultat et remise des prix :							1h00 après affichage		

Attention :

CONTRÔLE
Administratif / Technique →
Béton Frais
Rue du Collège 102

Vous êtes nombreux, aussi
nous vous demandons de
vous parquer à vos places
pour la manifestation.

PARC concurrents
sur le site.



RAPPEL :

Casques homologués sur :

www.motosport-ch.com/fr/automobile/reglements/ sécurité puis liste des casques autorisés

Combinaison pour les **LOCaux** :

Note CSN : Pour les slaloms et les compétitions de statut LOCAL dépendant de son autorité, et jusqu'à nouvel avis, la CSN a décidé de reconnaître également les vêtements résistant au feu homologués selon l'ancienne norme FIA-1986 (étiquette brodée à l'extérieur du col). Les dispositions de l'Art.2, chap.III Annexe L FIA restent applicables dans leur intégralité.